

Rentrée des classes.

Nolène reprend une Seconde générale après une année d'apprentissage

L'apprentissage attire aussi les meilleurs élèves. Retour d'expérience avec Nolène, titulaire du Brevet des collèges avec mention Bien, qui, après une année de CAP de service en salle, fait le choix d'un retour au lycée, en Seconde générale.

Ils sont de plus en plus nombreux, ces collégiens diplômés d'un Brevet obtenu avec mention, à décider de tenter les métiers de l'artisanat via l'apprentissage plutôt que de poursuivre dans la voie générale.

Nolène en fait partie. Retour d'expérience avec celle qui a choisi l'apprentissage avant de faire machine arrière.

Explications.

« Ça m'a beaucoup plu »

Collégienne à Racine, Nolène a obtenu son Brevet en juin 2023 avec la mention Bien. Mais à l'issue de ses stages de Troisième chez un vétérinaire (« **il y avait trop de sang, j'ai compris que ce n'était pas pour moi** ») puis au restaurant L'Évidence, elle a décidé, plutôt que de poursuivre une Seconde générale, de tenter un CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant au Centre de formation des apprentis, les 3ifa, d'Alençon.

« **J'adore les relations humaines et mon expérience de stage en restauration m'a vraiment beaucoup plu. Quand Jonathan Lorel et Marie Gress m'ont proposé de poursuivre en apprentissage au restaurant L'Évidence, j'ai eu envie d'essayer** », explique, effectivement avec la plus grande aisance, la jeune fille de 15 ans, « **bientôt 16** ».

Sa mère, Céline, est infirmière, son père, Nicolas, est magasinier automobile. Ses grandes sœurs suivent des études supérieures avec des orientations commerciales.

Même si la conseillère d'orientation a cherché à la dissuader de partir en apprentissage et à la convaincre de continuer en classe générale, elle a décidé de sauter le pas, avec le soutien de ses parents qui, ouverts et confiants en elle, lui ont toujours dit : « **Tu peux faire ce que tu veux, on te suivra** ».

Mais...

Mais, un an plus tard, Nolène a finalement décidé de jeter l'éponge. La raison : « **Essentiellement, la fatigue. C'est un métier très fatigant avec des horaires coupés, 10h-15h et 18h-22h, j'étais épuisée** », reconnaît-elle : « **Je ne suis pas assez passionnée par la restauration pour tenir ce rythme. Et j'ai désormais d'autres projets.** »

Elle ne pense pas pour autant avoir perdu un an : « **C'était une superbe année, l'équipe est vraiment très bien, l'ambiance sympa. Je suis sûre que c'est une année d'expérience qui me sera bénéfique sur un CV. J'ai gagné en maturité à travailler avec des adultes, trois semaines par mois** (la dernière étant consacrée à des enseignements théoriques, N.D.L.R.). **Je serai toujours ravie de revenir travailler ici, si on m'appelle pour des extras.** »

Confiante, la jeune fille est prête à retourner sur les bancs d'école, sans appréhension, « **comme avant** », en Seconde générale au lycée Leclerc-Navarre, son lycée de secteur, début septembre. Elle va reprendre le cycle de ses études, « **c'est le Centre d'information et d'orientation (CIO) d'Alençon** », dit-elle, qui l'a aidée dans toutes les formalités administratives. Son ambition désormais : « **travailler dans le notariat, j'aimerais devenir notaire, j'aime toujours placer la barre au plus haut. Je connais des proches qui travaillent dans le notariat et ça me plaît. Ce serait l'occasion de mélanger tout ce que j'aime : l'organisation et les contacts humains.** »

« C'était sa décision »

« **C'est normal et important pour l'épanouissement des enfants qu'ils puissent faire ce qu'ils ont réellement envie de faire, qu'ils puissent prendre leurs propres décisions, sans jugement de la part des parents** », estime Céline, sa maman.

« **Je lui ai parlé des difficultés du métier, mais c'était à elle de prendre sa décision. Après, je pensais que ça lui plairait. Je l'ai vue s'épanouir puis, dans le même temps, se flétrir. Finalement, ce n'était pas ce qui lui convenait sur le long terme. Il n'y a rien de grave à se tromper à 15 ans, ni même à 20 ans.** »

L'expérience de sa fille a été enrichissante, selon Céline. « **Elle sait désormais que sa voie, c'est le cursus général. Très bien. Elle a gagné en maturité. Elle sait pourquoi elle va travailler, et non pour qui (pour nous, ses parents). Reste à savoir vers où, on verra... J'espère que cet article servira d'exemple à d'autres qui douteraient de pouvoir revenir en classe générale après avoir tenté un CAP. En tout cas, pour nous ça a fonctionné, sans problème.** »



Jonathan Lorel, chef cuisinier, et Nolène, apprentie, à L'Évidence. Une bonne équipe, mais l'étudiante a trouvé sa voie, et elle ne passe plus par la restauration.